

Roc-de-la-Croix Saint-Marcel

43.2800 N, 5.4717 E

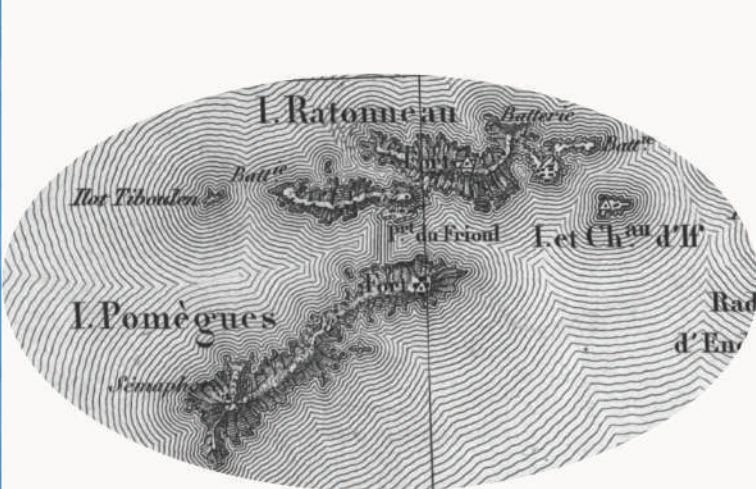
Table d'interprétation
du paysage



Cette table d'interprétation du paysage au Roc-de-la-Croix-de-Saint-Marcel a été réalisée en 2021 dans le cadre du partenariat Educacalques animé par le Parc national des Calanques.
Elle a été coproduite avec des habitants, des associations et des professionnels du territoire au cours de trois ateliers de réflexion sur site entre mars et avril.
Nous remercions les participants pour leurs contributions riches et plurielles.
Depuis le parking du Vallon Chaumery : 200 mètres de dénivelé positif, 30 à 45 minutes de marche. Munissez-vous d'eau, d'un chapeau et de bonnes chaussures.



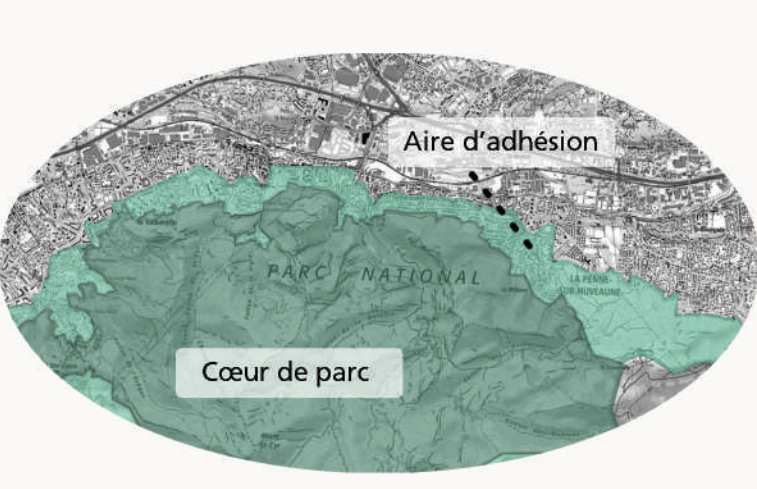
Îles du Frioul



L'archipel en 1868.
Carte de l'État-major au 1:80 000, *Marseille*, feuille 247, Paris, Dépôt de la guerre, 1868.

Situées dans la rade de Marseille, le Frioul est un archipel de quatre îles, Pomègues, Ratonneau, If et Tiboulène.
À partir du XVI^e siècle, le commerce maritime avec les échelles du Levant se développe. Au XVIII^e siècle, Marseille est le premier port de commerce de la Méditerranée. Ces échanges soutenus entraînent la diffusion de maladies comme la peste. L'archipel est alors intégré à un système sanitaire permettant la mise en quarantaine des navires, des hommes et des cargaisons. Dès le XVI^e siècle, le port de Pomègues est utilisé comme lieu d'isolement.
Par ailleurs, l'archipel reste propriété de l'État, sous contrôle militaire et interdites au public jusqu'en 1975. De nombreux forts, batteries, tranchées et postes d'observations attestent de cette présence militaire. Les îles du Frioul sont aujourd'hui en cœur de Parc national et abritent une biodiversité insulaire très riche.

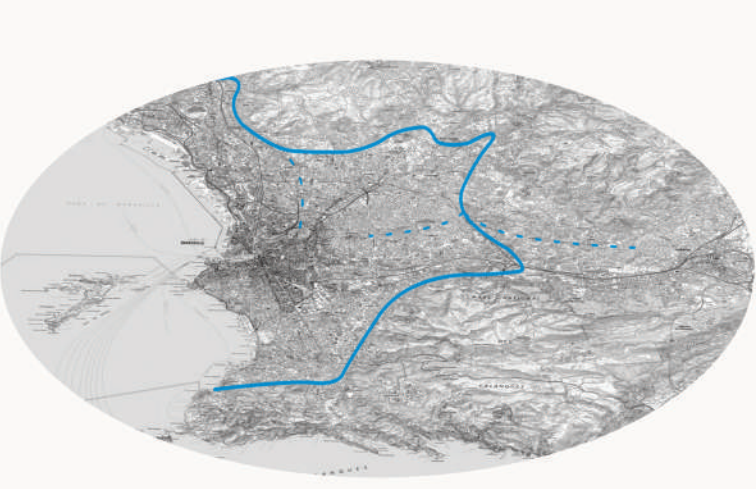
Limites du Parc



Le nord du Parc national des Calanques, le massif Saint-Cyr et la basse vallée de l'Huveaune.
Carte topographique IGN au 1:25 000, 2021.

Un parc national comprend un cœur de parc avec une réglementation stricte assurant la conservation du patrimoine naturel, de la biodiversité, du patrimoine culturel et paysager et de l'identité du territoire et une aire d'adhésion où trois communes se sont engagées à poursuivre des objectifs de développement durable selon une charte propre à chaque parc.
Le Parc national des Calanques se compose d'une partie terrestre (8 500 ha en cœur de parc et 2 630 ha en aire d'adhésion) et d'une partie marine (43 500 ha en cœur de parc et 97 700 ha en aire maritime adjacente).

Canal de Marseille



Le canal de Marseille et ses ramifications dans le bassin marseillais.
Carte topographique IGN au 1:25 000, 2021.

Construit entre 1834 et 1849 sur une décision de la ville de Marseille, long de 80 km sans compter les dérivations, le canal de Marseille conduit les eaux de la Durance en suivant les lignes de relief.
Sa construction a mis fin à des épisodes récurrents de sécheresse et de disette en permettant un approvisionnement sûr et constant. « Le manque chronique d'eau avait fait naître une culture de la rareté. Avec le canal, c'est une culture d'abondance qui émerge et qui bouleverse l'ancien équilibre »*. Le terroir marseillais passe ainsi des cultures sèches (vigne, olivier) et du pastoralisme au maraîchage et aux exploitations laitières. Celles-ci ont aujourd'hui en grande partie disparu. Le canal fournit encore les deux-tiers de l'eau consommée à Marseille.

* Pierre A. Vidal-Naquet, *Les ruisseaux, le canal et la mer, Les eaux de Marseille*, Ed. L'Harmattan, 1993, p. 76.

Huveaune, Jarret et Aygalades



L'Huveaune et ses méandres au XVIII^e siècle au niveau du noyau villageois de Saint-Marcel.
Terroir, ville, port et rade de Marseille et ses environs, 1773, par Bresson Fils. AD13, 78 fi 398.

L'Huveaune, le Jarret et les Aygalades sont les trois principaux cours d'eau du bassin marseillais. Ils approvisionnent la ville en eau potable jusqu'en 1849, date de l'ouverture du canal de Marseille.
Du XI^e siècle à l'ère industrielle, leur force motrice fait fonctionner de nombreux moulins à usage civil et militaire (farine, poudre, salpêtre).
L'industrialisation et l'étalement urbain des XIX^e et XX^e siècles provoquent une dégradation notable de la qualité des eaux et des berges. Ces trois cours d'eau sont en de nombreux endroits canalisés et recouverts et surtout transformés en collecteurs d'eaux usées.
Le Syndicat mixte de bassin versant de l'Huveaune se consacre aujourd'hui à mieux préserver l'eau, les berges et les formations végétales des rives (ripsylves).

Réalisation, graphisme et cartographie : Antoine Bennahmias (Cartes sur Tables)
Photographie : © Nathalie Simon Leblond
Aide graphisme : Juliano Lacave
Document gratuit, disponible sur demande à : carnetlabarasse@gmail.com
Facebook : carnet de balade à la barasse
Édition Le monde à la carte, 2021.
ISBN 978-2-9581242-0-5

En 2019 et 2020, un carnet de balade a été réalisé suivant le même protocole de coproduction, le carnet *Industries et Paysages, la face cachée du Parc national des Calanques*. Ce carnet invite à randonner dans le domaine départemental de la Barasse et à découvrir un territoire plein de surprises.



Conditions d'accès : Chaque année, du 1er juin au 30 septembre, l'accès au Parc national des Calanques est réglementé par arrêté préfectoral. Pendant cette période, consultez l'application Mes Calanques avant d'accéder au massif.

Les règles de conduite sont simples et dictées par le bon sens. Elles permettent à chacun de mieux jouir de ce site grandiose. À terre, il est interdit de façon permanente de :

- Fumer ou allumer un feu,
- Circuler en dehors des pistes et des sentiers balisés,
- Produire des nuisances sonores,
- Jeter des déchets (reste de repas compris),
- Faire du camping, du bivouac ou du caravanning,
- Promener un chien non tenu en laisse,
- Cueillir des fleurs, blesser des arbres et prélever des espèces,
- Perturber et nourrir les animaux terrestres,
- Circuler en véhicule motorisé en dehors des voies ouvertes à la circulation publique,
- Stationner son véhicule motorisé en espace naturel,
- Dégrader le site (graffitis, détérioration des équipements...),
- Survoler le Parc national à l'aide de drones ou d'engins d'aéromodélisme.

Téléchargez l'application Mes Calanques



Parc national de Guadeloupe
création : 1989
dist. 6 900 km
surf. 188 km²



Parc amazonien de Guyane
création : 2007
dist. 7 150 km
surf. 20 300 km²



Parc national de La Réunion
création : 2007
dist. 8 770 km
surf. 1 054 km²



Parc national de Port-Cros
création : 1963
dist. 45 km
surf. 46 km²

En bleu, les éléments du paysage que l'on ne voit pas.



Panorama sur le massif des Calanques

Carte radar depuis le Roc-de-la-Croix-de-Saint-Marcel

Inventée en 1997 par la paysagiste Laurence Crémel, la carte radar est un « outil cartographique des horizons ». Elle permet de « capter les éléments vus et d'en donner le positionnement »*. Elle montre également les éléments et surfaces du territoire cachés par le relief ou les constructions.

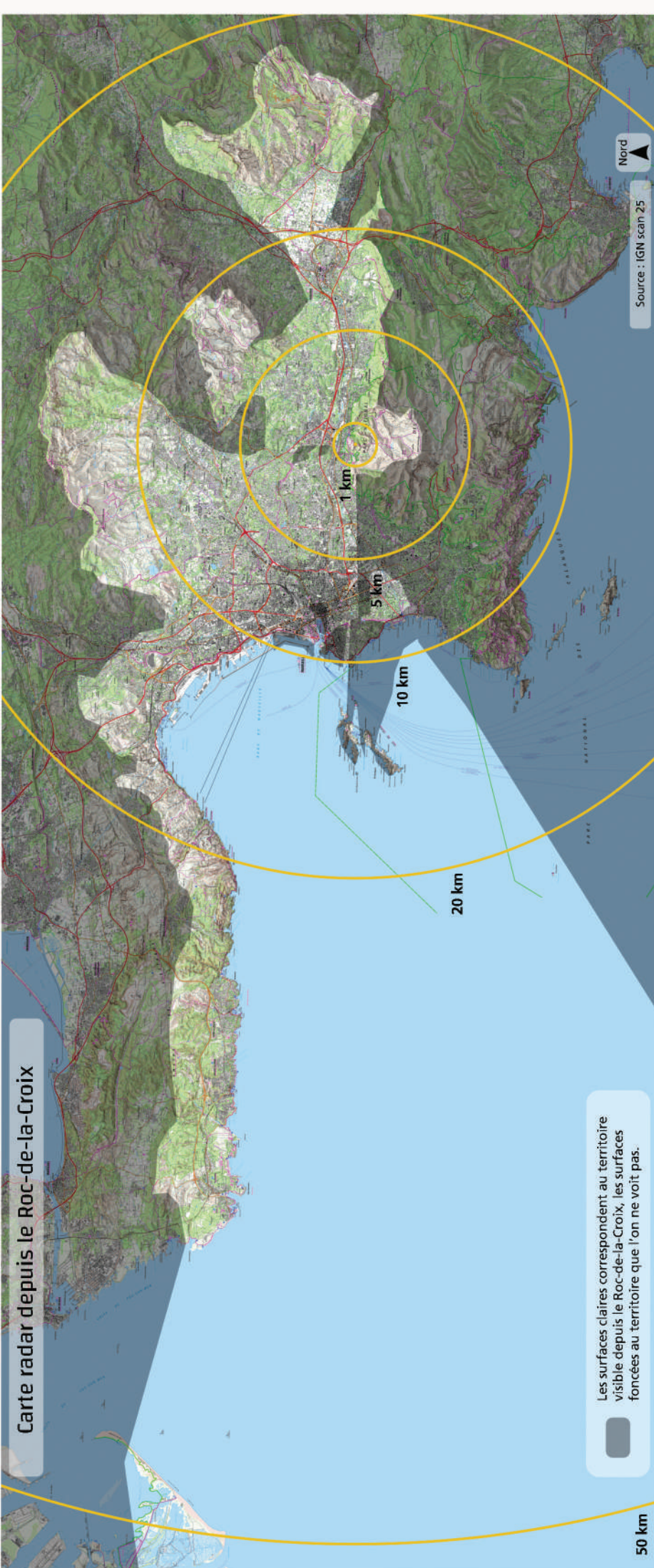
Cette carte radar a été réalisée depuis le Roc-de-la-Croix en plusieurs étapes, d'abord sur site avec carte et crayon puis à l'aide du panorama photographique. Le Roc-de-la-Croix est situé à 302 mètres au-dessus du niveau de la mer. Situé à la pointe Nord du Parc national des Calanques et dans le domaine départemental de la Barasse, il offre une vue imprenable sur la basse vallée de l'Huveaune, le bassin marseillais et la rade de Marseille.

Par temps clair, les premières plages du Parc naturel régional de Camargue situées à plus de 50 km s'aperçoivent à l'ouest.

Au nord et au nord-est, le champ de vision s'arrête sur les crêtes des massifs de l'Étoile et du Garlaban. À l'est, le regard se fixe sur le Pic de Bertagne et les crêtes du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, d'où l'Huveaune tire sa source.

Enfin, au sud, l'horizon visible bute sur les crêtes du massif de Saint-Cyr Carpiagne. Derrière ce massif, se cache le mont Puget, les calanques comme celle de Sugiton ou d'En-Vau et la mer Méditerranée.

* L. Crémel, La carte radar, in *Les Carnets du Paysage* n° 20 : Cartographies, 2010, p. 90-103.



Les surfaces claires correspondent au territoire visible depuis le Roc-de-la-Croix, les surfaces foncées au territoire que l'on ne voit pas.

Agro-pastoralisme

Le massif de Saint-Cyr Carpiagne est un massif aride au relief abrupt. Durant les XVII^e et XVIII^e siècles, seuls quelques points d'eau dans les vallons, sources ou puits creusés par l'homme, permettent l'installation de jas. Un jas est un enclos accueillant une bergerie. Ils sont « de grandes dimensions, environ 50m² pour le Jas d'Henry, 100 m² pour les autres, la plus grande étant celle de Carpiagne, 160 m², laissant envisager d'importants troupeaux. »*

Le plan topographique de la ville de Marseille de 1830 indique encore un certain nombre de ces bergeries.

Autre activité importante du massif, les cultures en terrasse ont laissé des traces encore visibles aujourd'hui. Un système de terrasses de culture ou restanques épouse le modelé du terrain. Durant plusieurs siècles, on y a cultivé des amandiers, des oliviers et de la vigne. « Roger Livet indique que les années 1770-1780 correspondaient à l'apogée des terrasses avec le développement du commerce lointain du vin, puis un abandon progressif résultant des grands changements dans l'organisation urbaine et industrielle fut perçu »*.

* A.-M. d'Ovidio, L'exploitation du massif de Saint-Cyr Carpiagne de l'époque moderne au XIX^e siècle, *Revue Marseille*, Histoires de collines, n°245, Septembre 2014.



Bergeries et fours à chaux dans le massif des Calanques. Plan topographique de la ville de Marseille, 1:25 000, 1830. Bibliothèque nationale de France, GE C-9537.

Fours à chaux et exploitation du calcaire

Le plan topographique de la ville de Marseille de 1830 révèle la présence de fours à chaux. La chaux était alors employée pour les inhumations, la construction ou encore l'agriculture. La production de chaux dans des fours circulaires temporaires est une activité ancienne, « signalés en 1551 lors de la vérification des limites du terroir de Marseille (Bernard Savelli). »* Les combustibles utilisés sont alors le bois et la broussaille présents dans le massif. Le calcaire, matière première de cette production, est fourni par les éboulis ainsi que par de petites carrières. Cette activité, qui perdura jusqu'en 1850, nécessitait un entretien permanent des chemins et modelait le couvert végétal.

Des fours industriels permanents alimentés au charbon font leur apparition au XIX^e siècle. Ils entraînent l'exploitation de nombreuses carrières visibles et imposantes. La chaux a été utilisée dans différents procédés industriels, notamment pour la production d'alumine dans la vallée de l'Huveaune.

* A.-M. d'Ovidio, L'exploitation du massif de Saint-Cyr Carpiagne de l'époque moderne au XIX^e siècle, *Revue Marseille*, Histoires de collines, n°245, Septembre 2014.

Risque incendie

Situé en zone périurbaine, le Parc national connaît une forte fréquentation. Soumis à un climat aride, le massif des calanques est particulièrement exposé au risque incendie. Il est le lieu de feux de forêt importants et récurrents à l'instar de ceux de 1979, 1990, 2009 et 2016.

De nombreuses voies de défense des forêts contre l'incendie, désignées DFCI, traversent le massif. Elles permettent la circulation des véhicules et personnels chargés de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt. Les citernes DFCI, visibles aux cols ou dans des virages de pistes DFCI, fournissent aux pompiers le contrôle direct d'une quantité d'eau conséquente en plein massif.